

# Les trente-cinq heures :

## Emmanuel Valls, Ricet Barrier et Léon Blum

... avec deux invités surprise : M. Taylor Frederick Winslow et M. Ford Henry

En train d'écrire un article sur les « 35 heures à l'école », mesure proposée au début des années 80 par la CFDT, j'étais obligé pour traiter cette question de quitter le terrain de la politique scolaire auquel est consacré ce blog. Et ce au moment où Emmanuel Valls faisait réémerger la question des 35 heures.

Il n'est pas question ici de reprendre globalement cette question - ce qui est pourtant utile et même indispensable - mais simplement de donner quelques indications historiques montrant que la gauche n'a pas toujours posé la question de la réduction du temps de travail en termes de management comme le montre les termes actuels du débat.

Et la rupture semble bien se situer au plus tard en 1936 au moment de la négociation sur les quarante heures .

### **Arithmétique sociale et santé publique : $5 \times 8 = 40$ , $3 \times 8 = 24$ .**

Jusque là - 1936 - , la vision syndicale de la réduction du temps de travail, sauf exceptions dûment limitées, suit au moins un double principe qui respecte ce que l'on peut appeler banalement la santé publique, principe d'alternance régulière de travail et de repos, c'est-à-dire

- une alternance régulière journalière, on travaille le jour, on dort la nuit

-une alternance hebdomadaire régulière : augmentation du congé dominical et répartition égale du temps de travail sur les autres jours de la semaine.

Or à partir du Front populaire 36, tout change et si les 40 heures sont acceptées ce n'est pas seulement sur la base de la nécessaire réduction du temps de travail considérée comme « victoire des salariés », c'est aussi sur la base des deux faits suivants : "3 fois 8 c'est 24" et "40 c'est 5 fois 8" ( 5 jours à 8 heures ) qui fait que « les 40 heures » permettent d'introduire légalement non seulement les *trois-huit* mais aussi à terme tous les types de travail posté, c'est-à-dire des *deux-huit* aux *quatre-huit* appelées justement « feu continu », même si cette introduction n'est pas massive avant-guerre et ne touche principalement que des secteurs de pointes comme la métallurgie et les industries d'armement, situation très différente de la situation américaine.

### **Ricet Barrier**

Ce qui détruit donc, sans parler de la vie, le double principe précédent mais qui permet d'augmenter le taux de profit qui est proportionnel à la rotation du capital, c'est-à-dire au taux d'utilisation des machines, taux qui est donc maximal si celles-ci sont utilisées 24 heures sur 24. Or s'il n'est pas impossible - *il suffit de faire de faire du deux-douze sur cinq jours, c'est-à-dire une semaine de 60 heures de travail* - , il est... socialement difficile d'organiser une utilisation permanente des machines avec un horaire légal supérieur à 40 heures pour 5 jours ou 48 pour 6 jours de travail.

Et de plus, simultanéité historique ...heureuse, la nécessité économique générale de faire tourner les machines en permanence peut commencer à se réaliser au moment où commence à se développer en France le travail à la chaîne qui en est une importante condition *technique* nécessaire. On peut donc dire que la réforme des «40 heures pour les trois-huit » est éminemment progressiste puisqu'elle représente à la fois l'intérêt bien compris les formes les plus développées du capitalisme en France en 1936 et l'avenir de celles-ci.

Il y a de nombreuses références scientifiques sur cette question mais Ricet Barrier en est une de grande valeur dans « *Les tractions avant* »

Allô, Henry?

Ici, André!

Ouais!

J'ai décidé de moderniser la France  
Faut que je te vois  
Dans trois jours?  
D'accord, à Détroit.

Monsieur André Citroën  
A vu monsieur Ford Henry  
C'est le travail à la chaîne  
Qui l'a ramené dans notre chère patrie  
La France agricole devient industrielle  
Grâce à des patrons comme lui  
Les ouvriers se précipitent Quai de Javel  
Pour goûter les joies de ce progrès inouï

...  
Les ouvriers,  
Les PDG,  
Les gangsters comme les flics  
Tous ont couru  
Poser leur cul  
Dans cette voiture démocratique.

[http://www.dailymotion.com/video/x2dwzz\\_les-tractions-avant\\_music](http://www.dailymotion.com/video/x2dwzz_les-tractions-avant_music)

## Léon Blum

Mais, direz-vous, ce que vous dites est une vision de l'esprit : admettons à la rigueur que les quarante heures aient été détournées de leur juste valeur et utilisées ainsi pour cette fonction de flexibilisation des salariés, mais jamais la gauche-qui-se-réclame-du-front-populaire et en particulier le PC, le PS et la CGT n'ont eu ces idées en tête.

Et bien , détrompez-vous, les organes dirigeants de la gauche classique - PC / PS / CGT - savaient très bien ce qu'il en était en 1936.

Et son leader Léon Blum s'en explique dans sa plaidoirie au procès de Riom en 1942. Accusé par le pétainisme d'avoir, avec le Front populaire et les quarante heures, « saboté l'économie française », il montre au contraire que la gauche de 36 a été une bien meilleure gérante du capitalisme qu'une partie de la droite pétainiste. Une partie mais pas tout le pétainisme puisque, par exemple, tout le courant planiste a une conception moderne du capitalisme qui survivra après la Libération dans le gaullisme et le PCF.

Des preuves ? En voilà.

Léon Blum devant la cour de Riom ,  
Éditions de La Liberté, Presses du Populaire,  
Paris,1944<sup>1</sup>.

Chapitre *Les quarante heures*  
Extraits faiblement commentés

Léon Blum, après avoir montré que la revendication du patronat - *2000 heures sur 50 semaines* - , était en gros les 40 heures puisque  $50 \times 40 = 2000$ , explique de plus que, dans la conjoncture de l'époque, les 40 heures n'étaient pas un gros effort demandé à celui-ci puisque une grande partie des usines étaient en chômage technique partiel. Il cite pour cela des statistiques et Louis Renault qui disait :

---

<sup>1</sup> L'intégralité du chapitre est à : [http://michel.delord.free.fr/blum\\_riom-40h.pdf](http://michel.delord.free.fr/blum_riom-40h.pdf)

« La loi de 40 heures !. Ah ! si je pouvais seulement être sûr de donner 30 heures de travail par semaine à mes ouvriers ! »

et il ajoute :

« Messieurs, vous ne vous souvenez donc pas de l'état des industries à cette époque, de leur état de dépression, de marasme, de pénurie dans lequel la déflation à outrance les avait plongées. Je ne veux pas insister, mais tout cela est incontestable ; au moment où nous avons fait voter la loi de 40 heures il n'y avait pour ainsi dire pas d'établissement industriel en France, où l'on travaillât 40 heures par semaine, ou bien alors, c'était une exception, un privilège dans un établissement français. »

Puis il passe aux explications théoriques, qui sont d'un marxisme de relative bonne tenue, notamment sur le *second élément* :

Dans une production moderne, on peut distinguer raisonnablement trois éléments : le premier, c'est la nature, la qualité, le perfectionnement de l'outillage ; c'est l'élément machine, pour tout englober dans une seule expression. Le second, c'est la durée de rotation de cette machine ; non pas la durée de travail de l'ouvrier. Pour le troisième élément, c'est le rendement horaire de cette machine que l'ouvrier doit mettre en action.

Voulez-vous maintenant que nous examinions la répercussion de la durée légale du travail sur ces trois éléments ?

En ce qui concerne le premier - la qualité de l'outillage - elle est certainement nulle. La qualité de l'outillage dépend de la qualité du patron, de son esprit inventif, de sa décision plus ou moins rapide à renouveler cet outillage et aussi de l'état de sa trésorerie, car nous nous sommes trouvés en présence d'une industrie où la suppression des marges bénéficiaires et des amortissements avait arrêté complètement le renouvellement des outillages.

Le second élément nous met au cœur du problème : c'est la durée de rotation de la machine. Car il ne s'agit pas de savoir combien d'heures l'ouvrier travaille, mais combien d'heures la machine tourne.

Ne croyez pas qu'entre la durée du travail de l'ouvrier et la durée de rotation de la machine, il y ait un rapport aussi simple et aussi nécessaire qu'on l'imagine : il n'en est rien. La durée de rotation des machines et la durée de travail de l'ouvrier ne sont pas liées nécessairement et dépendantes l'une de l'autre, et vous allez en avoir tout de suite la preuve.

Quel est le maximum possible pour un ouvrier ? Mettons que ce soit 10 heures, 11 heures. Ce sont des maxima qu'il est pratiquement impossible de dépasser, qu'il est très difficile d'atteindre. Quel est, au contraire, le régime avec lequel un outillage donne le maximum de rendement ? Serait-ce par hasard le régime de la loi de maximum de rendement ? Serait-ce par hasard le régime de la loi de 10 heures ou de la loi de 11 heures pour l'ouvrier ? Pas du tout : le rendement maximum de l'outillage c'est l'outillage qui tourne sans arrêt pendant 24 heures par jour. Pour que l'outillage tourne pendant 24 heures par jour, vous ne pouvez pas n'avoir qu'une équipe. Une équipe ne travaille pas jour et nuit. Vous ne pouvez même pas avoir seulement deux équipes. Il est à peu près impossible, dans les conditions de travail moderne, d'avoir une équipe travaillant 12 heures par jour, c'est-à-dire à la semaine 72 heures. Personne, je crois, n'a jamais parlé de cela. Alors, le régime maximum est de 3 équipes, et c'est celui que l'on pratique là où le travail est continu. Ce que vous ne pouvez tout de même pas faire, c'est que la journée ait plus de 24 heures. La durée de travail de l'ouvrier, qui correspond au rendement maximum de l'outillage n'est ni dix, ni onze, c'est 24 divisé par trois, c'est-à-dire 8, de telle sorte que le régime légal du travail correspond à la rotation maxima de l'outillage c'est la semaine de quarante heures, si c'est 5 jours par semaine, et au maximum, la semaine de 48 heures si on travaille 6 jours. Car il est impossible, au moins pendant plus de quelques semaines, de supprimer le repos hebdomadaire.

Vous saisissez tout de suite combien les deux données varient d'une façon indépendante l'une de l'autre. On a répété partout - M. le Procureur général l'a dit l'autre jour - que pendant ce

temps là, en Allemagne, on travaillait 60 heures. Qu'en savez-vous ? Vous le répétez parce que le chancelier Hitler l'a dit dans un discours au *SportPalatz*. Voilà, à ma connaissance, l'unique témoignage que l'on possède. En réalité, nous n'avons jamais su ce qui se passait dans les pays totalitaires, pas plus qu'un pays totalitaire n'a su, comme les événements l'ont prouvé, ce qui se passait dans un autre pays totalitaire. Peut-être travaillait-on 60 heures par semaine en Allemagne, pour les autostrades, pour la construction de la ligne Siegfried, où pour d'autres travaux de terrassement de cette nature, où seul le travail humain compte. Mais moi, sans le savoir, je vous affirme que, dans les usines de matériel de guerre, on ne travaillait pas 60 heures parce que le travail était continu, parce que les machines tournaient jour et nuit, et que si les machines tournent jour et nuit, on se trouve tout de même en présence de cette vérité plus forte que toutes les autres, c'est que la journée n'a que 24 heures, pas davantage, pas 30, pas 33. Par conséquent, dans les usines de guerre, en Allemagne, vous pouvez être assurés que l'on travaillait et que l'on travaille encore à 3 équipes par jour, 3 équipes qui sont nécessairement de 8 heures, et par conséquent 48 heures par semaine et non 60.

Il continue et montre que la journée de 10 heures est moins génératrice de profit que la journée de 8 heures :

Voulez-vous un autre exemple pris dans l'industrie française ? Il y a une usine de moteurs qui s'appelle *Gnome et Rhône*. On y travaillait à trois équipes. Intervint une mesure d'ordre général, un décret-loi, je crois, qui d'ailleurs pour des raisons d'ordre psychologique, et peut-être autant que pour des raisons matérielles, posa en principe le système de la journée de 10 heures dans les industries travaillant pour la défense nationale. *Gnome et Rhône* dit : « *Écoutez : vous n'allez tout de même pas m'appliquer cette loi. Chez moi elle va faire tomber le temps de rotation des machines de 24 heures à 20 heures, ou au maximum 21* », car je crois qu'on est arrivé finalement à un régime où l'équipe de jour faisait 11 heures et l'équipe de nuit 10 heures. On lui a répondu : « *C'est fâcheux, mais il faut vous conformer à la règle présente, suivre l'exemple.* »

Et il conclut :

...je crois bien avoir démontré d'une façon, je ne dis pas persuasive, mais en tout cas claire, que l'essentiel n'est pas d'augmenter la durée du travail, mais *d'augmenter la durée de rotation des machines*. Quand vous passez de la semaine de 40 heures à la journée de 8 heures, c'est-à-dire à la semaine de 48, vous augmentez la durée de rotation de 25%. Quand vous faites deux équipes, vous l'augmentez de 100%, avec 3 équipes, vous l'augmentez de 200%.

Puisque l'objet de ce texte est réduit, je n'explorerai pas maintenant, malgré l'intérêt fondamental de la chose, tous les tenants et les aboutissants de la revendication de réduction du temps de travail, mais il est cependant utile de citer la suite immédiate de la citation Léon Blum :

Tout le problème essentiel était donc la démultiplication des équipes. Je sais bien, Monsieur le Président, qu'ici se pose cette question des spécialistes, qui est très importante et au-devant de laquelle je veux venir.

Et il intègre immédiatement, dans cette question dite « des spécialistes » les conséquences du fordisme / taylorisme puisqu'il explique que cette *industrie moderne* ne nécessite en fait qu'une formation sur le tas pour la majorité des employés d'une entreprise industrielle :

Aujourd'hui, le spécialiste dans l'industrie moderne n'est pas le sursitaire de la guerre 1914-1918, ce n'est pas le tourneur ou le fraiseur travaillant sur sa fraise à main, ce n'est plus cela. Les machines de l'industrie moderne sont en grande partie automatiques, en ce sens que dans bien des cas un ouvrier peut en conduire plusieurs, et que dans d'autres cas, un ouvrier qui n'est pas un spécialiste proprement dit, mais un manoeuvre spécialisé, peut les conduire. Vous trouverez dans le

dossier la preuve de ce que j'avance. Par exemple, à un moment donné, la direction du Creusot demande un programme plus étendu, à plus longue portée pour la fabrication des aciers moulés destinés au cuirassement, au blindage. Elle dit : si je suis en présence d'un programme suffisamment important, je pourrai acheter et installer des machines qui me permettront de faire l'économie d'un certain nombre de spécialistes. ...

D'innombrables témoignages qui sont au dossier, ceux de MM. Guy La Chambre, Dautry, Mahieux, montrent comment cette difficulté des spécialistes a été résolue pendant la guerre. Pendant la guerre on a formé des spécialistes ; on a fait marcher les machines, on les a fait même diriger par des femmes. Je me rappelle cette phrase restée dans ma mémoire ; elle provient d'une note de M. Guy La Chambre : « *On ne se doute pas, dit-il, de la quantité de femmes qui étaient la veille couturières, qui n'avaient jamais fait marcher que des machines à coudre, qui sont devenues des fraiseuses et des décolleteuses. Si on avait voulu, on aurait une quantité suffisante de spécialistes.* »

...

En réalité, ce mot de spécialiste est équivoque. Dans l'industrie moderne, le vrai spécialiste, c'est l'outilleur, c'est-à-dire celui qui affûte, soigne, met au point l'outil de la machine ; car la machine-outil est une machine qui manie l'outil semblable à un outil d'homme. C'est le régléur, celui qui surveille et vérifie le rythme des mouvements de la machine. C'est le vérificateur qui contrôle les pièces avant qu'elles passent d'un état de la fabrication à un autre. C'est le suiveur qui suit la pièce d'une machine à la machine suivante dans le rythme de la chaîne. Ce sont là des hommes qui ne peuvent être formés que par un long apprentissage. Il y a là une élite ouvrière qui correspond à une véritable maîtrise. Mais de ces ouvriers qui en effet ne peuvent pas être remplacés par des manœuvres spécialisés ordinaires ou par des femmes dans une grande usine, il n'y avait qu'une proportion infime. Quand il s'agit de main-d'œuvre spécialisée ou de femmes se bornant à conduire les machines modernes, comment a-t-on fait pendant la guerre ? Comment avait-on fait pendant l'autre guerre et surtout pendant celle-ci ? ... C'est qu'on a pu, somme toute, improviser des spécialistes hommes et femmes.

Il manquait donc, après *M. Henry Ford*, un invité prestigieux sur lequel s'appuie explicitement l'humaniste Léon Blum, je veux dire *M. Frederick Winslow Taylor* :

Le rendement horaire, de quoi est-il fonction ? ... Il dépend de la bonne coordination et de la bonne adaptation des mouvements de l'ouvrier à sa machine ; il dépend aussi de la condition morale et physique de l'ouvrier. Il y a toute une école en Amérique, l'école Taylor, l'école de ces ingénieurs Bedeau, que vous voyez se promener dans des inspections, qui ont poussé très loin l'étude des méthodes d'organisation matérielle conduisant au maximum de rendement horaire de la machine, ce qui est précisément leur objectif.

## Les trente-cinq heures

Il faudrait donc, au minimum, pour déterminer la valeur humaine c'est-à-dire anti-mercantile des trente-cinq heures telles qu'elles ont été avancées ces dernières années, savoir dans quelle mesure elles échappent à la tradition du Front populaire qui a su justifier la flexibilité humaine au nom d'une réduction pourtant nécessaire du temps de travail.

Ce qui aurait pu être un bon titre de ce texte : *Martine Aubry n'a pas trahi Léon Blum.*

A suivre.

Cabanac, le 3 janvier  
Michel Delord  
Retraité, *Emetteur de signaux faibles*